Société Internationale de Plantations d'Hévéas

S I P H

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2015

SOMMAIRE

1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2015

2. Comptes consolidés semestriels résumés

Bilan consolidé
Compte de résultat consolidé
Etat consolidé du résultat global
Tableau de flux de trésorerie consolidés
Tableau de variation des capitaux propres consolidés
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2015

Amélioration de la performance opérationnelle et impact positif de la juste valeur des actifs biologiques

ROC : 83,9 M€
RNPG : 41,1 M€

en M€	1er semestre 2015	1er semestre 2014
Chiffre d'affaires caoutchouc	**96,6**	**115,5**
Chiffre d'affaires total	**106,8**	**127,3**
Coûts des caoutchoucs produits & frais sur vente	-75,1	-72,1
Variations stock matières 1eres & produits finis	-1,2	-27,6
Coût des autres ventes	-10,9	-12,3
Coût des marchandises vendues	-87,2	-112,0
Marge sur coûts directs	**19,6**	**15,3**
Frais généraux	-14,0	-18,8
Dotations aux amortissements	-5,9	-5,9
Investissements nets agricoles (IAS41)	-6,9	-6,3
Juste valeur des actifs biologiques (IAS 41)	91,1	-26,3
Résultat opérationnel courant	**83,9**	**-42,1**
Résultat opérationnel	84,4	-43,4
Couts de l'endettement net	-1,8	-0,5
Charge d'impôt sur résultat	-21,5	10,7
Résultat net	**61,2**	**-33,3**
Résultat net part du groupe	**41,1**	**-23,3**

SIPH publie des résultats semestriels en nette amélioration par rapport au 1er semestre 2014. Elle bénéficie de l'impact positif de la juste valeur des actifs biologiques qui avait pénalisé les résultats semestriels l'an dernier et de la politique de réduction de coûts menée par le groupe sur les prix de revient et les frais généraux. Les comptes semestriels ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes et le rapport correspondant a été émis.

Contexte de marché

La tendance baissière constatée l'année dernière s'est accentuée en US dollar, mais a été fortement compensée sur 2015 par la dépréciation de l'Euro. Le cours moyen du caoutchouc (Sicom 20) du 1er semestre 2015 ressort à 1,47 $/kg contre 1,86 $/kg au 1er semestre 2014, soit une baisse de 20,8%.

Une nette amélioration des résultats du groupe

La **production totale** du 1er semestre ressort à 72,2 milliers de tonnes, contre 60,6 milliers de tonnes au 30 juin 2014 (+19%). Ce résultat est en ligne avec l'objectif de 190 milliers de tonnes de production visé par le Groupe sur l'exercice, le premier semestre étant historiquement plus faible que le second (saisonnalité d'activité).

Les achats extérieurs de ce semestre sont en hausse et se sont élevés à 43,2 milliers de tonnes contre 32,2 milliers de tonnes en 2014, tandis que les productions propres sont restées quasi-stables (29 milliers de tonnes contre 28,3 milliers de tonnes au 1er semestre 2014). La proportion des caoutchoucs achetés passe ainsi à 60 % de la production totale contre 53% au 1er semestre 2014.

Sur le 1er semestre 2015, les **tonnages vendus** s'élèvent à près de 78 milliers de tonnes, contre 76 milliers de tonnes (en légère augmentation de 2%) au 1er semestre 2014.

Compte tenu du recul des prix de vente (-18,0%, à 1,24 €/kg), le **chiffre d'affaires caoutchouc** du 1er semestre 2015 ressort à 96,6 M€, contre 115,5 M€ au 1er semestre 2014.

Dans ce contexte difficile de baisse des prix, le Groupe a poursuivi ses efforts pour maîtriser ses coûts- la **marge sur coût direct** s'établit ainsi à 19,6 M€ contre 15,3 M€ au 1er semestre 2014, en hausse de + 28% - et baisser ses frais généraux.

En application de l'IAS41, une **variation de juste valeur des actifs biologiques positive** de +91,1 M€ a été constatée, contre une charge de -26,3 M€ qui avait pénalisé les comptes semestriels 2014. Cette variation correspond à l'effet cumulé de la revue à la hausse des projections de cours en US dollar et des taux de conversion (Euro et Naira, par rapport à l'US Dollar), tel que connu par les dernières publications au moment de l'arrêté des comptes. Cet effet présente un caractère réversible, et est sans incidence sur la trésorerie.

SIPH affiche ainsi un résultat opérationnel courant de +83,9 M€ contre - 42,1 M€ au 30 juin 2014.

Après la prise en compte de l'impôt et des frais financiers, le résultat net ressort à +61,2 M€, contre -33,3 M€ au 1er semestre 2014. Le **résultat net part du groupe est de +41,1 M€.**

Un ratio d'endettement à 34,9%

Au 30 juin 2015, les capitaux propres ressortent en hausse à 219,4 M€ contre 159,3 M€ au 31 décembre 2014.

Les investissements nets se sont élevés à 20,5 M€ sur le 1er semestre (portant essentiellement sur des extensions industrielles et agricoles) contre 26,0 M€ l'an dernier, financés par les cash-flows d'exploitation de 8,0 M€ et par l'endettement. L'endettement net s'élève à 76,5 M€ contre 61,2 M€ l'an dernier.

Au 30 juin 2015, le **ratio d'endettement net** (tenant compte de l'effet de la valorisation des actifs biologiques sur les fonds propres consolidés) **est de 34,9%** contre 38,4% à fin décembre 2014.

Suivi des facteurs de risques

Risques liés aux fluctuations du marché du caoutchouc
SIPH poursuit l'utilisation d'instruments de couverture, pour se prémunir du risque de volatilité lié aux variations du prix du caoutchouc. Le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt
Des swaps de taux d'intérêt couvrent les risques de volatilité des intérêts sur emprunts contractés par SIPH dans le cadre de l'acquisition de CRC ; le Groupe continue d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Par ailleurs, les facteurs de risques sont les mêmes que ceux identifiés dans le chapitre 4 du Document de référence 2014.

Tendances actuelles et perspectives

Sur le deuxième semestre les achats aux planteurs vont s'accélérer fortement, en ligne avec l'objectif de production annuelle de 190 milliers de tonnes (+20% par rapport à 2014).

Dans le contexte actuel de baisse de l'ensemble des matières premières, le marché du caoutchouc est affecté et le bas de cycle se prolonge. SIPH reste prudent et va poursuivre ses mesures de contrôle des prix de revient. Le Groupe continue d'adapter son investissement au contexte créé par le niveau des cours, tout en maintenant ses investissements stratégiques (développement des cultures, capacité des usines et infrastructures).

2. Comptes semestriels consolidés résumés

GROUPE S.I.P.H.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

AU 30 JUIN 2015

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

Société Anonyme au capital de 11 568 966 €
53, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE
RCS Nanterre B 312 397 730

BILAN CONSOLIDE

ACTIF *(en millions d'euros)*	Notes	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014	Au 30/06/2014
Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	*Note 6*	20 070	17 974	15 757
Immobilisations corporelles	*Note 7*	100 753	96 651	97 412
Actifs biologiques	*Note 8*	142 137	52 185	71 454
Immobilisations financières	*Note 9*	866	1 051	1 212
Impôts différés	*Note 20*	4 855	9 376	4 841
Autres actifs long terme	*Note 10*	3 055	2 871	2 896
		271 736	**180 108**	**193 572**
Actif courant				
Stocks et en-cours	*Note 11*	47 492	47 290	41 577
Clients et autres débiteurs	*Note 12*	41 089	44 555	43 125
Autres actifs financiers courants	*Note 13*	-	791	2 979
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*Note 14*	24 706	17 386	24 518
		113 287	**110 022**	**112 199**
TOTAL ACTIF		**385 023**	**290 130**	**305 771**

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES *(en millions d'euros)*	Notes	Au 30/06/2015	Au 31/12/2014	Au 30/06/2014
CAPITAUX PROPRES				
Capital et réserves revenant aux actionnaires de la Société				
Capital apporté		11 569	11 569	11 569
Primes d'émission		25 179	25 179	25 179
Réserves consolidées		78 598	124 415	125 387
Résultat de l'exercice		41 104	- 44 966	- 23 302
		156 450	**116 197**	**138 834**
Intérêts minoritaires		**62 995**	**43 076**	**51 256**
Total des Capitaux propres		**219 445**	**159 272**	**190 089**
PASSIF				
Passif non courant				
Emprunts	*Note 16*	75 422	44 754	24 342
Impôts différés passifs	*Note 20*	21 726	5 745	8 638
Engagements de retraite et avantages assimilés	*Note 17*	8 210	7 837	8 004
Autres passifs long terme	*Note 18*	1 486	1 486	756
		106 844	**59 823**	**41 740**
Passif courant				
Fournisseurs et autres créditeurs	*Note 15*	30 801	35 310	29 824
Dettes d'impôt sur le résultat		44	75	2 229
Emprunts	*Note 16*	25 819	33 854	39 636
Autres passifs financiers courants	*Note 13*	809	832	568
Provisions pour autres passifs	*Note 19*	1 262	964	1 684
		58 734	**71 035**	**73 942**
Total du passif		**165 579**	**130 858**	**115 682**
Total du passif et des capitaux propres		**385 023**	**290 130**	**305 771**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Ventes de caoutchouc		96 606	115 499	226 749
Autres ventes		10 217	11 765	23 383
Total chiffre d'affaires		**106 824**	**127 263**	**250 132**
Total coûts des marchandises vendues		**-87 201**	**-111 980**	**-203 149**
Marge sur coûts directs		**19 622**	**15 284**	**46 983**
Frais généraux		-13 981	-18 804	-36 312
Dotations aux amortissements		-5 884	-5 940	-12 966
Investissements nets agricoles		-6 930	-6 302	-16 024
Variation de juste valeur des actifs biologiques		91 084	-26 340	-48 157
Résultat opérationnel courant		**83 912**	**-42 103**	**-66 476**
Plus et moins value de cessions d'immobilisations		21	29	-144
Autres produits et charges opérationnels	*Note 25*	497	-1 356	-10 666
Résultat opérationnel		**84 430**	**-43 430**	**-77 286**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		699	917	1 990
Coût de l'endettement financier brut		-2 449	-1 449	-2 024
Coût de l'endettement financier net	*Note 22*	**-1 750**	**-532**	**-34**
Charge d'impôt sur le résultat	*Note 23*	**-21 465**	**10 703**	**15 388**
Résultat net		**61 215**	**-33 259**	**-61 931**
revenant				
- Résultat du groupe		41 104	-23 302	-44 966
- Résultat des minoritaires		20 111	-9 957	-16 966
		61 215	-33 259	-61 931
Résultat par action: résultats revenant aux Actionnaires de la Société (en euros par action)				
- de base		**8,12**	**-4,60**	**-8,89**
- dilué		8,12	-4,60	-8,89

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
Résultat net de la période	**61 215**	**-33 259**	**-61 931**
I. Eléments ultérieurement recyclable en compte de résultat:			
Variation de juste valeur des instruments de couverture	-702	1 109	-1 248
Effet d'impôt	148	-257	286
Ecart de conversion	-1 142	-511	-792
Sous-total I	***-1 695***	***341***	***-1 754***
II. Eléments non reclassables en compte de résultat:			
Gain / perte - Actuarielle sur engagement de retraite	-	-	480
Effet d'impôt	-	-	-75
Sous-total II	***-***	***-***	***405***
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt	**59 519**	**-32 918**	**-63 281**
Revenant:			
Aux actionnaires de la société	39 768	-23 204	-46 256
Aux intérêts ne conférant pas le contrôle	19 751	-9 713	-17 025
	59 519	**-32 918**	**-63 281**

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE				
Résultat net total consolidé		61 215	-33 259	-61 931
Dotations nettes aux amortissements et provisions		7 161	7 634	20 432
Profits et pertes de réévaluation à la juste valeur	*Note 24.1*	-83 938	39 258	68 457
Autres produits et charges calculés		-	-	-
Produits de dividendes		-4	-3	-3
Plus et moins-values de cession		1 308	1 820	152
Coût de l'endettement financier net		2 692	1 498	3 260
Charge d'impôt		21 465	-10 703	-15 388
Elimination de l'étalement des dérivés		24	17	48
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		**9 924**	**6 262**	**15 027**
Impôts payés		-1 414	-7 466	-11 102
Variation du besoin en fonds de roulement	*Note 24.2*	-466	26 373	28 264
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		**8 044**	**25 168**	**32 189**
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-20 546	-25 957	-51 066
Cessions d'immos corp. (net de la var. des créances)		53	11	111
(Augmentation) / réduction des immobilisations financières		178	265	535
Incidence des variations de périmètre, nette de la trésorerie acquise		-	-	-
Dividendes reçus		4	3	3
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		**-20 311**	**-25 678**	**-50 416**
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	-1 606	-2 651
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-4 960	-4 960
Emissions d'emprunts		32 792	8 011	38 194
Remboursements d'emprunts		-2 646	-2 967	-8 334
Intérêts financiers nets versés		-2 406	-1 505	-3 097
Variation nette des comptes courants d'associés		-	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement à court terme		-11 161	3 916	-3 291
Autres flux liés aux instruments financiers (dérivés)		-	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		**16 580**	**890**	**15 862**
Incidences des variations des cours de devise		62	-52	185
VARIATION DE LA TRESORERIE		**4 374**	**329**	**-2 180**
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	*Note 24.3*	**17 218**	**19 399**	**19 399**
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	*Note 24.3*	**21 592**	**19 727**	**17 218**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Revenant aux actionnaires de la Société						Intérêts mino-ritaires	TOTAL Capitaux propres
	Capital	Primes	Réserves Groupe	Diff. de conv.	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe		
Capitaux propres au 1er janvier 2014	**11 569**	**25 179**	**168 965**	**-3 531**	**-35 180**	**167 003**	**62 569**	**229 572**
Affectation du résultat 2013 en réserves			-35 180	-	35 180	-	-	-
Dividendes versés			-4 960	-	-	**-4 960**	-1 606	**-6 565**
Résultat du 1er semestre 2014			-	-	-23 302	**-23 302**	-9 957	**-33 259**
Différences de conversion			-	-435	-	**-435**	-76	**-511**
Juste valeur des instruments financiers			527	-	-	**527**	325	**852**
Capitaux propres au 30 juin 2014	**11 569**	**25 179**	**129 352**	**-3 966**	**-23 302**	**138 834**	**51 256**	**190 089**

Capitaux propres au 1er janvier 2014	**11 569**	**25 179**	**168 966**	**-3 531**	**-35 180**	**167 003**	**62 569**	**229 571**
Affectation du résultat 2013 en réserves			-35 180		35 180	-	-	-
Dividendes versés			-4 960			**-4 960**	-2 651	**-7 611**
Résultat 2014			0		-44 966	**-44 966**	-16 966	**-61 931**
Différences de conversion			0	-889		**-889**	97	**-792**
Juste valeur des instruments financiers			-669			**-669**	-294	**-962**
Gain actuariels			268			**268**	137	**405**
Autres			409			**409**	183	**592**
Capitaux propres au 31 décembre 2014	**11 569**	**25 179**	**128 834**	**-4 420**	**-44 966**	**116 197**	**43 076**	**159 272**

Capitaux propres au 1er janvier 2015	**11 569**	**25179**	**128 834**	**-4 420**	**-44 966**	**116 197**	**43 076**	**159 272**
Affectation du résultat 2014 en réserves			-44 966		44 966	-	-	-
Dividendes versés			0		0	**0**	0	**0**
Résultat du 1er semestre 2015			0		41 104	**41 104**	20 111	**61 215**
Différences de conversion			0	-956	0	**-956**	-186	**-1 142**
Juste valeur des instruments financiers			-353			**-353**	-200	**-553**
Autres			459			**459**	194	**653**
Capitaux propres au 30 juin 2015	**11 569**	**25 179**	**83 974**	**-5 377**	**41 104**	**156 450**	**62 995**	**219 445**

Le capital social est composé de 5 060 790 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 2,286 euros chacune.

Au 30 juin 2015, les deux plus importants actionnaires sont :

- SIFCA, détenant 55,59 % du capital et 63,26 % des droits de vote ;
- Compagnie Financière Michelin, détenant 20,97% du capital et 23,31 % des droits de vote.

S.I.P.H.

NOTES ANNEXES
AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Exercice clos le 30 juin 2015

NOTE 1 : INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

SIPH est une société anonyme française, constituée en date du 1er janvier 1900, cotée sur le marché d'Euronext Paris (compartiment B), et dont le siège social est 53 rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie. L'expiration de la société est fixée au 7 janvier 2056.

SIPH est la société mère d'un Groupe international ayant pour activité principale la production et la commercialisation de caoutchouc naturel. Ce caoutchouc est obtenu dans les usines situées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria et au Libéria, à partir de latex en provenance, soit de l'exploitation des plantations d'hévéas du Groupe, soit d'exploitations villageoises et de planteurs indépendants.

Accessoirement, le Groupe réalise des opérations commerciales sur d'autres types de produits avec les entités rattachées à l'actionnaire principal.

En date du 28 août 2015, le Conseil d'administration a arrêté les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015, et autorisé leur publication. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2 : PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Contexte de marché :

La tendance baissière constatée l'année dernière s'est accentuée en US dollar, mais a été fortement compensée sur 2015 par la dépréciation de l'Euro. Le cours moyen du caoutchouc (Sicom 20) du 1er semestre 2015 ressort à 1,47 $/kg contre 1,86 $/kg au 1er semestre 2014, soit une baisse de 20,8%.

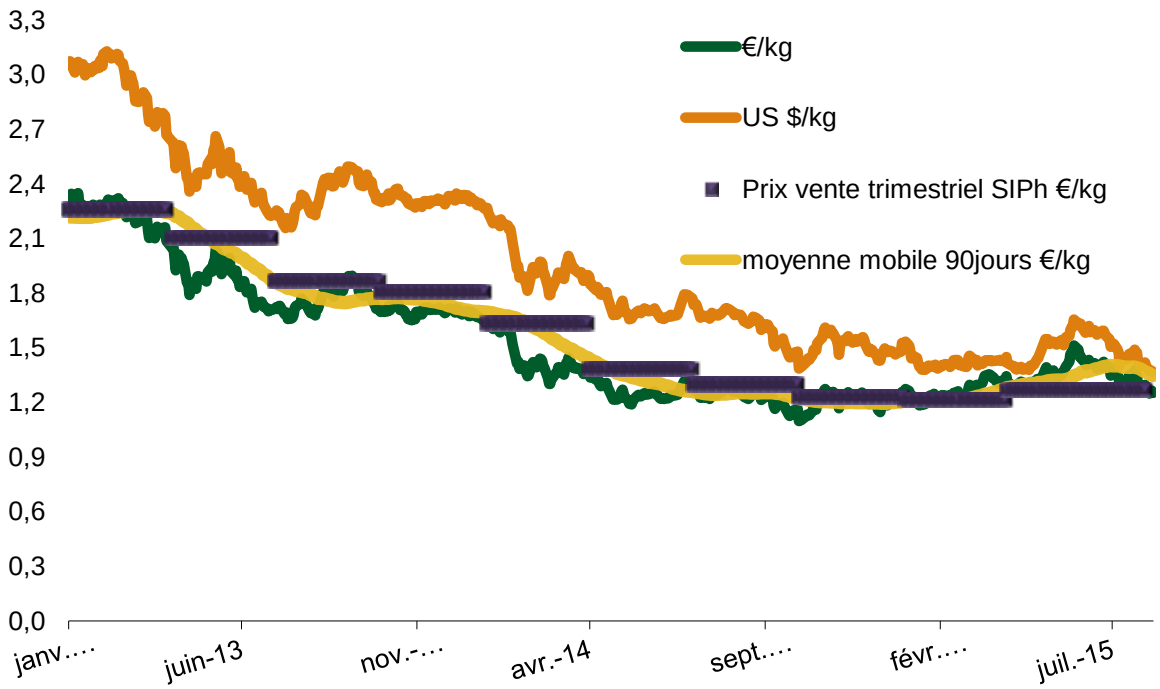

Sur le 1er semestre 2015, le Groupe a vendu 78 milliers de tonnes de caoutchouc contre 76 milliers de tonnes l'année précédente.

Cette légère hausse de tonnage est liée principalement à la reprise des achats extérieurs au 1er semestre (43,2 milliers de tonnes contre 32,2 milliers de tonnes en 2014), tandis que les productions propres sont restées stables (29 milliers de tonnes contre 28,3 milliers de tonnes au 1er semestre 2014).

La proportion des caoutchoucs achetés passe ainsi à 60 % de la production totale contre 53% au 1er semestre 2014.

En Côte d'Ivoire, le Groupe continue à déployer son programme de développement industriel initié depuis 2 ans, afin d'augmenter la capacité des volumes achetés et continuer à produire les grades de produits finis les plus élevés recherchés par le marché.

Le 1er semestre 2015 de nouveau impacté (+ 91,1 millions) par les évaluations d'actifs

Les évaluations d'actifs par la méthode des cash-flows projetés ont été revues à la hausse, reflétant la revue à la hausse du cours du caoutchouc et des taux de conversion (Euro et Naira par rapport aux US Dollars); ainsi, la juste valeur des actifs biologiques augmente de 91,1 millions d'euros.

Avec un chiffre d'affaires caoutchouc de 99,6 millions d'euros, et après les variations de juste valeur d'actifs, le résultat consolidé du groupe SIPH ressort avec un bénéfice de 61,1 millions d'euros, et génère un flux de trésorerie lié à l'activité positif de 8,0 millions d'euros.

NOTE 3 : BASE DE PREPARATION DES COMPTES SEMESTRIELS RESUMES

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ce jeu résumé d'états financiers comprend à titre comparatif les comptes de résultat du premier semestre 2014 et les bilans au 31 décembre 2014 et au 30 juin 2014. Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les principes et méthodes comptables retenus au 30 juin 2015 sont identiques à ceux appliqués par la Société pour ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2014 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants et applicables pour la 1ère fois au 1er janvier 2015 :

- Interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes (applicable pour les périodes annuelles commençant au 17 juin 2014).
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2010-2012 et cycle 2011-2013 (applicables pour les périodes annuelles commençant au 1er juillet 2014).
- Amendement à la norme IAS 19 – Cotisations des membres du personnel (applicable pour les périodes annuelles commençant au 1er juillet 2014).

Ces normes, amendements ou interprétations publiées et applicables au 1er janvier 2015 n'entrainent pas de changement sur les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2015.

Le groupe analyse les éventuelles incidences de ces textes sur les comptes consolidés, ainsi que celles des textes publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne, dont les principaux sont :

- Les améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012 – 2014
- La norme IFRS 15 « Produits venant des contrats avec les clients ».Cette norme pourrait avoir une incidence sur le montant et le calendrier de reconnaissance des revenus du Groupe.
- La norme IFRS 9 « Instruments financiers : classement et évaluation des actifs et passifs ». Cette norme pourrait avoir une incidence sur la reconnaissance des actifs et passifs financiers ainsi que sur le résultat.
- Les amendements à IAS 1 "Présentation des états financiers" - Initiative Informations à fournir. Ces amendements sont destinés à clarifier l'application des notions de « matérialité » et de « jugement personnel ».
- Les amendements à IAS 16 et IAS 41 « Plantes productrices». Ces amendements auront une incidence sur la comptabilisation des plantes productrices. Celles-ci entreront désormais dans le champ d'application de la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », et seront donc comptabilisées soit selon le modèle du coût, soit selon le modèle de la réévaluation.
- Les amendements à IAS 16 (immobilisations corporelles) et IAS 38 (immobilisations incorporelles). Ces amendements, tout en clarifiant les modes d'amortissement acceptables, posent comme principe de la base d'amortissement, la consommation des avantages économiques futurs d'un actif.

Enfin, le Groupe a fait le choix de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1er janvier 2015.

NOTE 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2015, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Noms	Adresse
Société Internationale de Plantations d'Hévéas SA (SIPH)	53, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie (France)
Cavalla Rubber Corporation Inc (CRC)	Gedetarbo, Maryland County (République du Libéria)
Ghana Rubber Estates Ltd (GREL)	P.O Box 228 Takoradi (Ghana)
Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)	Rue des Gallions ; Zone Portuaire Abidjan 01 (Côte d'Ivoire)
Rubber Estates Nigeria Limited (REN)	Ovia s/w LG (Nigéria)

Les pourcentages d'intérêt et de contrôle se présentent comme suit en 2015 et en 2014 :

Sociétés	Pourcentage de contrôle			Pourcentage d'intérêt		
	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
SIPH (société mère)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CRC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GREL	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAPH	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%	68,06%
REN	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%	70,32%

Toutes les filiales citées ci-dessus sont consolidées par intégration globale.

NOTE 5 – CONVERSION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société REN intégrés dans la consolidation, libellés en Nairas nigérians, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2015 et en 2014 :

REN

	Taux
Taux au 1er janvier 2014	219,619
Taux au 30 juin 2014	220,609
Taux moyen au 30 juin 2014	221,007
Taux moyen sur l'exercice 2014	217,187
Taux au 1er janvier 2015	219,980
Taux au 30 juin 2015	220,619
Taux moyen du 1er semestre 2015	218,058

Les états financiers de la société SAPH intégrés dans la consolidation, libellés en Francs CFA, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2015 et en 2014 :

SAPH

	Taux
Taux au 1er janvier 2014	655,957
Taux au 30 juin 2014	655,957
Taux moyen au 30 juin 2014	655,957
Taux moyen sur l'exercice 2014	655,957
Taux au 1er janvier 2015	655,957
Taux au 30 juin 2015	655,957
Taux moyen du 1er semestre 2015	655,957

Les comptes de la société GREL sont tenus en euros et ne sont donc pas impactés par les problématiques de conversion.

Les états financiers de la société CRC intégrés dans la consolidation, libellés en Dollars américains, ont été convertis en euros aux taux suivants en 2015 et 2014.

CRC

	Taux
Taux au 1er janvier 2014	1,377
Taux au 30 juin 2014	1,365
Taux moyen au 30 juin 2014	1,371
Taux moyen sur l'exercice 2014	1,329
Taux au 1er janvier 2015	1,215
Taux au 30 juin 2015	1,109
Taux moyen du 1er semestre 2015	1,117

NOTE 6 – ECARTS D'ACQUISITION ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6-1 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d'activité :

Unités génératrices de trésorerie / Rubriques	SAPH (Côte d'Ivoire)	REN (Nigeria)	CRC (Liberia)	Total
Variation nette au 31 décembre 2013	**11 606**	**3 744**	**0**	**15 350**
Variation de la différence de conversion	0	-6	0	-6
Dépréciation de l'exercice	0	0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2014	**11 606**	**3 738**	**0**	**15 344**
Variation de la différence de conversion	0	-11	0	-11
Dépréciation de l'exercice	0	0	0	0
Valeur nette au 30 juin 2015	**11 606**	**3 728**	**0**	**15 333**

A chaque arrêté semestriel et annuel, la valeur recouvrable de chaque UGT du groupe est comparée à sa valeur contributive au bilan consolidé composée de l'écart d'acquisition et des actifs économiques *(immobilisations corporelles, besoin en fonds de roulement et quote-part des actifs supports)*. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Au 30 juin 2015, à l'issue de l'impairment test, aucune dépréciation n'a été constatée sur les écarts d'acquisition.

En outre, une variation à la hausse des taux d'actualisation de 2 % pour chacune des UGT n'entraînerait pas de dépréciation des écarts d'acquisition.

6-2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations, d'un montant de 4 737 milliers d'euros au 30 juin 2015 et de 2 630 milliers d'euros au 31 décembre 2014, concernent principalement des logiciels (SAP en cours d'implémentation chez SAPH).

Des tests de perte de valeur des actifs ne sont mis en œuvre pour les immobilisations amortissables que lorsque des évènements ou modifications d'environnement de marche indiquent un risque de perte de valeur.

A l'arrêté du 1er semestre 2015, à l'issue du test de perte de valeur, aucune dépréciation n'a été constatée sur les actifs incorporels amortissables de CRC.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 30 juin 2015, ce poste se détaille comme suit par nature :

Rubriques	*Valeur brute au 01/01/2015*	*Acqui-sitions*	*Ces-sions*	*Trans-ferts (*)*	*Diff. de conver-sion*	*Valeur brute au 30/06/2015*
- Terrains	198	-	-	-	-	198
- Bâtiments	75 621	848	-	1 443	909	78 822
- Matériel et outillage industriel	43 898	661	-33	2 862	458	47 846
- Matériel de bureau	6 635	223	-2	10	15	6 881
- Matériel de transport	23 827	136	-135	414	349	24 591
- Installation et agencement	16 639	1 451	-	307	26	18 422
- Autres immobilisations corporelles	1 811	7	-1	9	-	1 826
- Plantations immatures : prép. ter.	2 834	1 694	-	-1 848	140	2 821
- Autres immobilisations en cours	21 636	7 985	-	-5 080	220	24 761
- Avances et acomptes s/immo. corp.	695	803	-1 273	-	-	224
TOTAL	**193 100**	**13 005**	**-170**	**-1 883**	**2 116**	**206 168**

Rubriques	*Amortis-sements et provi-sions au 01/01/2015*	*Dotations*	*Ces-sions*	*Trans-ferts (*)*	*Diff. de conver-sion*	*Amortis-sements et provi-sions au 30/06/2015*
- Terrains	-	-	-	0	-	-
- Bâtiments	35 868	1 427	0	0	940	38 234
- Matériel et outillage industriel	27 100	2 191	-16	0	472	29 747
- Matériel de bureau	4 455	436	-2	0	16	4 906
- Matériel de transport	18 704	1 391	-134	0	349	20 310
- Installation et agencement	6 396	930	0	0	26	7 352
- Autres immobilisations corporelles	797	81	-0	0	0	878
- Immobilisations corporelles en cours (α)	3 823	25	0	0	363	4 211
- Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	0	-	-
TOTAL	**97 143**	**6 481**	**-152**	**0**	**2 165**	**105 638**

(*) Les montants résiduels de la colonne « Transferts » correspondent aux actifs (en valeur brute et en amortissements) reclassés, au cours de l'exercice, en immobilisations incorporelles et en actifs biologiques.
(α) Les provisions sur les immobilisations encours concernent CRC et résultent du test de perte de valeur réalisé à chaque arrêté.

Les immobilisations corporelles, en valeur nette, sont en hausse de 4,1 M€ et s'établissement à 100,8 M€ à fin juin 2015. Elles se détaillent par nature comme suit :

Rubriques	*Valeur nette 31/12/2014*	*Dotations aux provisions pour perte de valeur*	*Reprises sur provisions pour perte de valeur*	*Autres variation nette de l'exercice*	*Valeur nette 30/06/2015*
- Terrains	198	-		-	198
- Bâtiments	39 753	-	-	834	40 587
- Matériel et outillage industriel	16 798	-	-	1 301	18 099
- Matériel de bureau	2 180	-	-	- 205	1 976
- Matériel de transport	5 123	-	-	- 842	4 280
- Installation et agencement	10 243	-	-	827	11 070
- Plantations immatures : prép. ter.	2 834	-	-	- 13	2 821
- Autres immobilisations corporelles	1 015	-	-	- 66	949
- Immobilisations corporelles en cours	17 812	-	-	2 737	20 549
- Avances et acomptes s/immo. corp.	695	-	-	- 471	224
TOTAL	**95 956**	**-**	**-**	**4 573**	**100 530**

A l'arrêté du 1er semestre 2015, suite à la revue à la hausse des prévisions de la Banque Mondiale des cours à moyen et long terme du caoutchouc, un impairment test a été réalisé en comparant la valeur recouvrable de l'UGT CRC à la valeur contributive des écarts d'acquisition et des actifs économiques inscrite au bilan consolidé.

A l'issue de ce test, la valeur des actifs contributifs de l'UGT reste maintenue à zéro comme au 31 décembre 2014.

Pour rappel, ces provisions pour dépréciation présentent un caractère réversible, contrairement à celle du Goodwill (cf. note 6). De plus, une variation à la hausse des taux d'actualisation de 2 % pour chacune des UGT n'entraînerait ni dépréciation, ni reprise de provision complémentaires dans les comptes consolidés du groupe.

Au 31 décembre 2014, ce poste se détaillait comme suit par nature:

Rubriques	*Valeur brute au 01/01/2014*	*Acqui-sitions*	*Cessions*	*Trans-ferts (*)*	*Diff. de conver-sion*	*Valeur brute au 31/12/2014*
. Terrains	198	-	0	0	-	198
. Bâtiments	64 066	5 815	-1 293	5 939	1 095	75 621
. Matériel et outillage industriel	32 245	10 018	-38	1 168	505	43 898
. Matériel de bureau	6 156	932	-15	-456	18	6 635
. Matériel de transport	20 942	2 286	-394	590	402	23 827
. Installations et agencements	14 518	2 594	-1 707	1 205	30	16 639
. Autres immobilisations en cours	19 822	11 447	-	-9 922	288	21 636
. Avances et acomptes s/ immo.	514	221	-	-40	-	695
. Plantations immatures prép.ter.	3 488	2 475	0	-3 310	181	2 834
. Autres immobilisations corp.	981	99	0	731	-	1 811
TOTAL	**162 930**	**35 887**	**-3 446**	**-4 095**	**2 519**	**193 794**

Rubriques	Amortis-sements et provisions 01/01/2014	Dotations	Cessions	Trans-ferts (*)	Diff. de conver-sion	Amortis-sements et provisions 31/12/2014
. Terrains	-	-	-	-	-	-
. Bâtiments	32 905	3 079	-1 248	-	1 132	35 868
. Matériel et outillage industriel	21 684	4 925	-36	-	527	27 100
. Matériel de bureau	3 615	1 055	-35	-197	17	4 455
. Matériel de transport	13 772	4 924	-367	-	376	18 704
. Installations et agencements	6 157	1 719	-1 504	-3	27	6 396
. Autres immobilisations corporelles	426	186	-	184	-	797
. Immobilisations corporelles en cours (α)	731	2 740	-	-	353	3 823
. Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**79 291**	**18 627**	**-3 191**	**-16**	**2 432**	**97 143**

(*) Les montants résiduels de la colonne « Transferts » correspondent aux actifs (en valeur brute et en amortissements) reclassés, au cours de l'exercice, en immobilisations incorporelles et en actifs biologiques.
(α) Les provisions sur les immobilisations encours concernent CRC et résultent du test de perte de valeur réalisé à chaque arrêté.

Rubriques	Valeur nette au 31/12/2013	Dépréciation pour perte de valeur	Autres variation nette de l'exercice	Valeur nette au 31/12/2014
. Terrains	198			198
. Bâtiments	31 161	-14	8 606	39 753
. Matériel et outillage industriel	10 560	-1 173	7 411	16 798
. Matériel de bureau	2 541	-86	-275	2 180
. Matériel de transport	7 171	-1 324	-724	5 123
. Installations et agencements	8 361	-121	2 003	10 243
. Autres immobilisations corporelles	555	190	270	1 015
. Avances et acomptes s/immobilisations corporelles	514		181	695
. Plantations immatures : préparation de terrain	3 488	-140	-514	2 834
. Immobilisations corporelles en cours autres	19 091	- 3 045	1 766	17 812
TOTAL	**83 639**	**-5 713**	**18 725**	**96 651**

NOTE 8 - ACTIFS BIOLOGIQUES

Ce poste se détaille comme suit par nature d'actifs biologiques :

Rubriques	*Valeur nette 30/06/2015*	*Valeur nette 31/12/2014*
Plantations immatures et matures	138 373	46 393
Pépinière	3 764	5 791
TOTAL	**142 137**	**52 185**
Dont:		
SAPH	35 792	12 987
GREL	28 552	14 374
RENL	77 794	24 823
CRC	0	0
TOTAL	**142 137**	**52 185**

Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se résument comme suit entre le 1er janvier et le 30 juin 2015 :

Rubriques	*2015 (6 mois)*	*2014 (12 mois)*
Au 1er janvier	52 185	98 677
Variation nette des pépinières	-2 013	-91
Ecart de conversion	-695	150
Autres variations *	1 577	1 607
Variation de juste valeur	91 084	-48 157
Au 30 juin 2015	**142 137**	**52 185**

(*) Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014, les autres variations correspondent à des plantations de palmier à huile chez SAPH et CRC, en création ou en phase immature, maintenues à leur valeur nette comptable dans le cadre de la présentation des comptes consolidés. En outre,comme au 31 décembre 2014, la valeur nette comptable des palmiers immatures de CRC demeure à zéro au 30 juin 2015

Les plantations d'hévéas (cultures matures et immatures) ont été évaluées sur la base d'un rapport d'expert au 30 juin 2015.

La méthode retenue est celle des Discounted Cash Flows (DCF), partant de l'analyse selon laquelle il n'existe pas de marché actif pour les plantations d'hévéas et que les transactions ne sont pas fréquentes, surtout pour des plantations sans usine de transformation. En conséquence, la juste valeur des actifs biologiques est une juste valeur de niveau 3.

Les taux d'actualisation par pays utilisés respectivement pour la Côte d'Ivoire (SAPH), le Libéria (CRC), le Nigéria (RENL) et le Ghana (GREL) se présentent comme suit au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Rubrique	SAPH		CRC		REN		GREL	
	2015 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (6 mois)	2014 (12 mois)
Taux d'actualisation	14,17%	14,86%	15,88%	16,24%	12,12%	12,58%	15,18%	13,91%

Le cours du caoutchouc (RSS3) est connu par les prévisions de la Banque Mondiale et est estimé à 1,80 $/kg pour 2015, 1,87 $/kg pour 2016, 1,94 $/kg pour 2017 et augmente légèrement les années suivantes jusqu'à 2,60 $/kg en 2025.

Les projections de cours publiées par la Banque Mondiale en juillet 2015 et retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2015, sont en hausse par rapport à celles publiées en janvier 2015 et ayant servi à l'arrêté des comptes au 31 décembre 2014. En 2015, la hausse est de 6% par rapport aux prévisions de la Banque Mondiale de janvier 2015. Puis, les cours projetés remontent en 2016 et 2017, respectivement de 6 et 5%.

La hausse de valeur des actifs biologiques au 30 juin 2015 a été de l'ordre de 90 millions d'euros, hors effet d'impôt. La révision des projections de cours en légère hausse de la Banque Mondiale et surtout l'appréciation du dollar constatée dans les projections de taux de change du Fonds Monétaire International, ont conduit à un effet pris isolément d'environ +92 millions d'euros.

La valeur des arbres de CRC demeure à zéro comme au 31 décembre 2014.

L'évaluation à la juste valeur des plantations est sensible aux cours du caoutchouc retenus, et au taux d'actualisation. A titre d'illustration :

- une révision à la hausse de 1 point du taux d'actualisation conduit à une baisse de la valeur des plantations au 30 juin 2015 de l'ordre de 9% ; inversement, la valeur des plantations augmente de l'ordre de 13%.
- une révision à la hausse de 2 points du taux d'actualisation conduit à une baisse de 19% de la valeur des plantations ; inversement, la valeur des plantations augmente de 27%.
- ne diminution de 0,05 € / kg sur les estimations des cours pour les années 2015, 2016 et suivantes génère une variation à la baisse d'environ 10% de la juste valeur des plantations au 30 juin 2015 ; une augmentation de 0,05 € / kg au titre des mêmes périodes conduit à une augmentation de la juste valeur des plantations de 10%
- une diminution de 0,10 € / kg sur les estimations des cours pour les années 2015, 2016 et suivantes génère une variation à la baisse d'environ 20% de la juste valeur des plantations au 30 juin 2015 ; une augmentation de 0,10 € / kg au titre des mêmes périodes conduit à une augmentation de la juste valeur des plantations de 20%.

Les pépinières sont évaluées au coût historique.

Il n'y a aucun actif biologique dont la propriété est soumise à des restrictions.

Aucun actif biologique n'a été donné en nantissement de dette à la clôture de l'exercice.

Le groupe ne reçoit aucune subvention portant sur ces actifs biologiques.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste comprend :

Rubriques	Valeur brute 30/06/2015	Provisions 30/06/2015	Valeur Nette 30/06/2015	Valeur Nette 31/12/2014
Titres de participation non consolidés	131	0	131	131
Autres immobilisations financières	1 282	-547	735	920
Total	**1 413**	**-547**	**866**	**1 051**

NOTE 10 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Rubriques	30/06/2015	31/12/2014
Autres créances non courantes	3 055	2 871
Avances aux planteurs	-	-
Total	**3 055**	**2 871**

Le poste « Autres créances non courantes » correspond principalement à des créances diverses chez SAPH (2 421k€) et RENL (263 k€) ainsi qu'à des avances faites au personnel respectivement chez SAPH (219k€) et chez GREL (151k€).

NOTE 11 - STOCKS

Rubriques	30/06/2015	31/12/2014
Caoutchouc		
Matières premières	15 786	20 912
Produits finis	17 901	13 681
Autres		
Stocks de marchandises	17 818	16 145
Dépréciation stocks de marchandises	-4 013	-3 449
Total	**47 492**	**47 290**

En application des normes IAS 2 (stocks) et IAS 41 (production agricole), les quantités en stocks font l'objet d'un suivi par provenance (plantations propres ou achats auprès des planteurs villageois) et par antériorité, ce qui permet de valoriser :

- les achats aux planteurs villageois, à leur coût effectif d'achat de la période (Prix d'achat auquel se rajoutent les frais accessoires d'achat).
- la production propre à la juste valeur, correspondant au Prix d'achat auprès des planteurs villageois à la date de récolte; ce prix d'achat est considéré comme la juste valeur à la date d'évaluation.

Le caoutchouc usiné (produit fini) est valorisé en rajoutant les frais d'usinage à la valorisation moyenne des fonds de tasse.

Au 30 juin 2015, les stocks caoutchouc de matières premières et de produits finis s'analysent comme suit :

Rubriques	*Quantité (en tonnes) au 01/01/2015*	*Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2015*	*Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2015*	*Quantité (en tonnes) au 30/06/2015*	*Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2015*	*Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2015*	*Variation (Tonnes)*	*Variation (K€)*
Matières premières :								
SAPH	16 977	0,808	13 719	13 413	0,881	11 814	-3 564	-1 905
GREL	5 213	0,766	3 993	3 313	0,780	2 584	-1 899	-1 410
REN	1 508	0,755	1 139	840	0,847	712	-668	-427
CRC	2 543	0,811	2 061	780	0,867	676	-1 763	-1 385
Total	**26 240**	**0,7970**	**20 912**	**18 347**	**0,860**	**15 786**	**-7 894**	**-5 127**

Rubriques	*Quantité (en tonnes) au 01/01/2015*	*Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2015*	*Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2015*	*Quantité (en tonnes) au 30/06/2015*	*Prix unitaire (€/Kg) au 30/06/2015*	*Valeur (en milliers d'euros) au 30/06/2015*	*Variation (Tonnes)*	*Variation (K€)*
Produits finis :								
SAPH	9 908	1,010	10 003	10 504	1,090	11 448	596	1 445
GREL	1 112	0,956	1 063	2 825	0,997	2 817	1 713	1 754
REN	1 931	0,958	1 851	1 635	1,054	1 723	-296	-128
CRC	758	1,009	765	1 774	1,078	1 912	1 015	1 148
Total	**13 710**	**0,9979**	**13 681**	**16 737**	**1,070**	**17 901**	**3 028**	**4 219**

Aucune dépréciation n'a été enregistrée sur les stocks de caoutchouc dans les comptes au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, les stocks caoutchouc de matières premières et de produits finis s'analysaient comme suit :

Rubriques	*Quantité (en tonnes) au 01/01/2014*	*Prix unitaire (€/Kg) au 01/01/2014*	*Valeur (en milliers d'euros) au 01/01/2014*	*Quantité (en tonnes) au 31/12/2014*	*Prix unitaire (€/Kg) au 31/12/2014*	*Valeur (en milliers d'euros) au 31/12/2014*	*Variation (Tonnes)*	*Variation (K€)*
Matières premières	30 666	1,175	36 020	26 240	0,797	20 912	-4 426	-15 108
Produits finis :	13 724	1,3892	19 065	13 710	0,9979	13 681	-14	-5 384

NOTE 12 - CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Rubriques	**2015**	**2014**
Créances clients et comptes rattachés	22 665	27 716
dont créances clients	21 833	27 518
dont comptes courants financiers	832	198
Dépréciation des clients et comptes rattachés	-4 244	-5 583
Créances clients - net	**18 421**	**22 133**
Autres Créances	**21 953**	**22 070**
Charges constatées d'avance	**715**	**352**
Total	**41 089**	**44 555**
Partie à long terme		
Partie à court terme	**41 089**	**44 555**

Les valeurs comptables des créances et autres débiteurs sont libellés majoritairement en euros.

Au 30 juin 2015, les créances clients représentent un montant de 24 594 milliers d'euros. La baisse nette du niveau des dépréciations est de 1 339 milliers d'euros et résulte de reprises de provisions pour dépréciations sur des créances clients hors UE (principalement chez SAPH).

Les clients de l'activité principale de vente du caoutchouc par SIPH ne sont pas concernés par ces risques, leur pratique est « paiement contre document ».

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS / PASSIFS FINANCIERS COURANTS

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*	*VARIATION*
Autres actifs financiers courants	**-**	**791**	**- 791**
Juste valeur des contrats de couverture caoutchouc	-	43	- 43
Comptes en devises	-	748	- 748

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*	*VARIATION*
Autres passifs financiers courants	**809**	**832**	**- 23**
Juste valeur des contrats de couverture caoutchouc	809	83	- 23
Comptes en devises	-	748	-

Ces postes comprennent :

- Les comptes en devises (contrats à terme de devises) utilisés par le Groupe pour faire face aux risques de change. Ces éléments sont valorisés au cours de change de clôture ;
- les instruments de couverture à terme pour se prémunir du risque de volatilité des cours du caoutchouc. Ces éléments sont valorisés à leur juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES MATIERES

▪ *Contrats SWAP*

Au 30 juin 2015, l'engagement donné dans le cadre des contrats SWAP est de 8 860 tonnes de caoutchouc à échéance 2015 & 2016, soit 11,1 millions d'euros. La valorisation de ces dérivés à la clôture s'élève à 809 milliers d'euros.

Les contrats de couverture dénoués au cours du premier semestre ont dégagé un produit net de 477 milliers d'euros comptabilisés en augmentation du chiffre d'affaires.

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés matières directement reconnus en capitaux propres :

En K€	
Au 31 décembre 2014	**-40**
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	-477
Variation de la période	-292
Au 30 juin 2015	**-809**

NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*
Liquidités (Note 24-3)	12 843	6 020
Valeurs mobilières de placement et dépôts bancaires à court terme (Note 24-3)	11 863	11 366
Total	**24 706**	**17 386**

NOTE 15 – FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*
Fournisseurs	18 160	21 858
Dettes fiscales et sociales, hors dette d'impôt	5 276	5 576
Autres dettes	7 364	7 877
Total	**30 801**	**35 310**
Partie à long terme		
Partie à court terme	30 801	35 310

La baisse nette de 3 698 milliers d'euros constatée à fin juin 2015 du poste « fournisseurs » est due pour l'essentiel aux efforts de contraction des frais généraux enregistrés chez SAPH face à la tendance baissière du cours du caoutchouc.

NOTE 16 – EMPRUNTS

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*
Non courants		
Emprunts bancaires	75 422	44 754
Autres emprunts	0	0
	75 422	**44 754**
Courants		
Découverts bancaires (Note 24-3)	3 092	84
Emprunts bancaires	12 055	12 427
Crédit spot	10 671	21 343
	25 819	**33 854**
Total des emprunts	**101 240**	**78 608**

Le poste « Emprunts bancaires non courants » connait une nette augmentation à la clôture de l'exercice, principalement en raison :

- d'un nouveau tirage, au cours du premier semestre 2015 de 15 245 milliers d'euros par la SAPH sur une ligne de financement d'un montant total d'environ 45,7 millions d'euros octroyée en 2014 par ECOBANK Côte d'Ivoire pour une durée de 5 ans.
  Pour rappel, au 31 décembre 2014, le montant des lignes tirées s'élevait à 30 490 milliers d'euros;
- du nouvel emprunt bancaire de 17 500 milliers d'euros à taux variable (Euribor 12 mois +4,50%) contracté par GREL auprès de la PROPARCO ;
- atténuée par les remboursements au titre du 1er semestre 2015 pour 2 077milliers d'euros essentiellement chez GREL et RENL.

Le poste « crédit spot » concerne la SAPH. Au 30 juin 2015, la filiale a procédé au remboursement de la moitié de ces encours en crédits spot, soit un montant de 10 671 milliers d'euros après l'obtention d'une ligne de crédit à long terme auprès d'ECOBANK Côte d'Ivoire.

Pour rappel, le non-respect des ratios prudentiels contenus dans les conventions de prêts respectivement signées avec le Crédit Agricole et la Palatine, le poste «Emprunts bancaires courants » avait conduit, à fin décembre 2014, à un reclassement en court terme des dettes financières non courantes de SIPH ; à savoir Crédit Agricole (3 214 k€) et Palatine (3 429 k€).

Au 30 juin 2015, en raison du non-respect des ratios prudentiels, ces encours ont été maintenus dans les emprunts bancaires courants du groupe.

Swap de taux

Au 30 juin 2015, la valorisation du swap de taux Société Générale est nulle (contrepartie capitaux propres) suite au remboursement du solde de l'emprunt intervenu en avril 2015.

Variations de justes valeurs d'instruments dérivés de taux directement reconnus en capitaux propres :

En K€	*Couverture de flux Taux*
Au 31 décembre 2014	**-9**
Variation de valeur	4
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	5
Variation de la période	9
Au 30 juin 2015	**0**

Au 30 juin 2015, la valorisation du swap de taux Crédit Agricole s'élève à -231 K€ (contrepartie capitaux propres).

Variations de justes valeurs d'instruments financiers directement reconnus en capitaux propres :

En K€	*Couverture de flux Taux*
Au 31 décembre 2014	**-289**
Variation de valeur	-1
recyclé en charges / (produits) de l'exercice	59
Variation de la période	58
Au 30 juin 2015	**-231**

Les échéances des emprunts non courants sont indiquées ci-après :

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*
Inférieurs à 2 ans	2 679	2 256
Entre 2 et 5 ans	51 485	18 413
Supérieurs à 5 ans	21 258	24 085
	75 422	**44 754**

Les caractéristiques des principaux emprunts et crédits spots contractés par les filiales sont résumées comme suit:

Organisme	Taux	Taux fixe/variable	Montant dû au 30/06/2015 (en milliers d'euros)	Montant dû au 31/12/2014 (en milliers d'euros)
SIPH				
Société Générale	5,65%	Fixe*		
Principal			-	571
Intérêts			-	6
Banque Palatine	3,20%	Fixe*		
Principal			4 571	4 571
Intérêts			5	5
Crédit Agricole	3,99%	Fixe*		
Principal			4 286	4 286
Intérêts			-	-
SAPH				
Ecobank	7,00%	Fixe		
Principal			45 735	30 490
Intérêts			430	-
SGBCI (Crédit spot)	4,00%	Fixe		
principal			6 098	10 671
Intérêts				
BIAO (Crédit spot)	4,50%	Fixe		
principal			4 573	6 098
Intérêts				
BOA (Crédit spot)	5,75%	Fixe		
principal			-	4 573
Intérêts				
REN				
Zenith bank	7,50%	Fixe		
Principal			5 741	6 667
Intérêts			-	-
GREL				
Agence Française de Développement.	2,50%	Fixe		
Principal			2 324	2 550
Intérêts			55	54
Société générale	Euribor 6mois+6,25%	Variable		
Principal			7 500	7 500
Intérêts			-	-
Proparco	Euribor 12mois+4,50%	Variable		
Principal			17 500	-
Intérêts			-	-
Total			**98 818**	**78 043**

** taux fixe après couverture*

NOTE 17 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

Outre les autres avantages à long terme du personnel des filiales REN & GREL pour un montant de 298 milliers d'euros au 30 juin 2015, ce poste comprend les indemnités de départ en retraite des employés du Groupe résumés comme suit :

	Solde au 31/12/14	*Coût des prestations rendues*	*Prestations payées*	*Diff. de conv.*	*Solde au 30/06/15*
Indemnités de départ en retraite	7 573	288	0	39	7 900

Les hypothèses actuarielles principales se résument comme suit *(le taux d'inflation est pris en compte dans le taux d'augmentation des salaires)* :

Rubrique	REN		SIPH		SAPH		GREL		CRC	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Taux d'actualisation	15,60%	15,60%	4,60%	4,60%	3,50%	3,50%	17,00%	17,00%	15,00%	15,00%
Taux d'augmentation futur des salaires	10,00%	10,00%	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%	20,00%	20,00%	5,00%	5,00%

NOTE 18 - AUTRES PASSIFS LONG TERME

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*
Autres passifs financiers long terme	1 486	1 486
Total	**1 486**	**1 486**

Au 30 juin 2015, ce poste n'a pas connu de variation par rapport au 31 décembre 2014. Il comprend des provisions pour risques et charges principalement chez GREL et SIPH s'élevant à près de 730 milliers d'euros ainsi que la contribution additionnelle de 3%, pour un montant de 756 milliers d'euros, assise sur la distribution de dividendes.

NOTE 19 - PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Ce poste est composé de diverses provisions pour litiges d'un montant global de 1 262 milliers d'euros au 30 juin 2015, lesquelles concernent principalement les filiales SAPH et GREL.

Rubriques	*30/06/2015*	*31/12/2014*
Autres provisions pour charges à moins d'un an	252	252
Autres provisions pour risques à moins d'un an	133	21
Provisions pour litiges à moins d'un an	876	690
Total	**1 262**	**964**

Les provisions pour autres passifs sont en hausse de 298 k€ principalement chez SAPH en raison de dotations complémentaires de provisions pour risque client en Côte d'Ivoire.

NOTE 20 - IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs et passifs ressortent au 30 juin 2015 à un passif net de 16 871milliers d'euros (dont, impôts différés actifs de 4 855 milliers d'euros et impôts différés passifs de 21 726 milliers d'euros), contre un actif net de 3 631 milliers d'euros au 31 décembre 2014

La variation des passifs d'impôts différés nets durant le premier semestre 2015 est détaillée ci-après :

	Juste valeur des actifs bio-logiques	Juste valeur de la pro-duction agricole	Différences temporaires	Neutra-lisation prov. Règle-mentée	Déficits reportables imputables sur des bénéfices futurs	Crédit d'impôt sur investis-sements	Autres	Total
Au 1er janvier 2014	**6 491**	**1 814**	**2 000**	**3 497**	**0**	**0**	**526**	**14 327**
Incidence des réserves	-39	2	24	0	0	0	725	713
Débité du / (crédité au) compte de résultat	-13 387	-1 020	-557	6	-713	-1 618	-1 382	-18 671
Au 31 décembre 2014	**-6 936**	**796**	**1 467**	**3 503**	**-713**	**-1 618**	**-132**	**-3 631**
Incidence des réserves	-450	-4	-8	0	0	0	-548	-1 010
Débité du / (crédité au) compte de résultat	23 206	-106	-308	3	0	-1 505	222	21 513
Au 30 juin 2015	**15 820**	**686**	**1 152**	**3 506**	**-713**	**-3 123**	**-458**	**16 871**

Dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels, la charge (ou le produit) d'impôt relatif à l'application du taux de l'impôt effectif est considérée comme de l'impôt exigible et non comme de l'impôt différé.

NOTE 21 - CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

Rubriques	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Salaires et traitements	18 438	17 741	37 702
Charges sociales	1 593	1 962	3 422
TOTAL	**20 031**	**19 703**	**41 123**

Par ailleurs, les effectifs moyens des sociétés consolidées sont les suivants :

Catégorie	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Permanents	8 690	7 613	8 843
Non permanents	4 701	6 027	5 020
TOTAL	**13 391**	**13 640**	**13 863**

Le personnel non permanent correspond à la main d'œuvre agricole employée en dehors d'un contrat de travail permanent, qui est rémunérée, selon le contexte local et conformément à la législation en vigueur, à la tâche ou à la saison.

NOTE 22 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Rubriques	*30/06/2015*	*30/06/2014*	*31/12/2014*
Revenus de valeurs mobilières	56	193	491
Autres produits financiers	643	724	1 499
Total Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	*699*	*917*	*1 990*
Charges d'intérêt sur emprunts	-2 449	-1 449	-2 024
Total Charges de trésorerie et équivalent de trésorerie	*-2 449*	*-1 449*	*-2 024*
Total coût de l'endettement financier net	**-1 750**	**-532**	**-34**

NOTE 23 - IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

Rubriques	*30/06/2015*	*30/06/2014*	*31/12/2014*
Impôts courants	101	1 579	-3 089
Autres impôts exigibles sur résultat	-53	-53	-194
Impôts différés (Note 20)	-21 513	9 177	18 671
Total	**-21 465**	**10 703**	**15 388**

La rationalisation de la charge d'impôt se résume comme suit :

Rubriques	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Perte / (bénéfice) de l'exercice	-61 215	33 259	61 931
Charge / (produit d'impôt)	21 465	-10 703	-15 388
Résultat avant impôt	**-82 679**	**43 962**	**77 320**
Taux d'impôt de la société mère	34,43%	34,43%	34,43%
Charge / (Profit) d'impôt théorique	28 466	-15 136	-26 621
Rapprochement :			
- Différences de taux d'imposition	-6 220	4 774	9 479
- Impôts de distribution	0	491	590
- Dépréciation des créances d'impôts différés (CRC)	0	270	630
- Actifs d'impôts différés non reconnus (CRC)	694	665	2 459
- Activation crédit d'impôt sur investissements (SAPH)	-1 505	-1 618	-1 618
- Autres	28	-149	-307
Charge / (produit) réel d'impôt	**21 465**	**-10 703**	**-15 388**

NOTE 24 - TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

24-1 GAINS ET PERTES LATENTS LIES AUX VARIATIONS DE JUSTE VALEUR

Rubriques	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Investissements nets agricoles	6 873	4 475	16 015
* dont investissement	6 930	6 302	16 024
* dont valeur brute sortie	-56	-1 827	-9
(Gain) / perte de juste valeur sur les plantations	-91 084	26 340	48 157
Ecart d'évaluation / juste valeur sur les stocks	273	8 443	4 284
Total	**-83 938**	**39 258**	**68 457**

24-2 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Rubriques	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Variation des stocks	-60	16 690	15 482
Variation des clients et autres débiteurs	2 429	17 619	14 405
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-2 994	-7 937	-1 623
Charges à répartir sur plusieurs exercices	159	-	-
Total	**-466**	**26 373**	**28 264**

La variation du besoin en fonds de roulement est due à la conjugaison des facteurs suivants :

- baisse des encours clients chez SIPH au 30 juin 2015 ;
- hausse des créances fiscales principalement chez SAPH (TVA récupérable)
- règlement des encours fournisseurs 2014 notamment chez SAPH et RENL.
- hausse des avances et acomptes reçues sur commandes essentiellement chez SAPH et SIPH

24-3 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE ET A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Les éléments composant la trésorerie et ses équivalents à l'ouverture et à la clôture de la période se présentent comme suit :

Rubriques	*Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30/06/2015*	*Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30/06/2014*	*Trésorerie et équivalents de trésorerie au 01/01/2015*	*Notes*
Valeurs mobilières de placement	11 861	2 735	11 364	*Note 14*
Disponibilités	12 843	21 781	6 020	*Note 14*
Intérêts courus non échus s/disponibilités	-	-	-	*Note 14*
Sous-total Trésorerie et équivalents de trésorerie	*24 705*	*24 517*	*17 384*	
Découverts bancaires	-3 092	-4 766	-84	*Note 16*
Intérêts courus non échus - passif	-20	-24	-81	
Total	**21 592**	**19 727**	**17 218**	

NOTE 25 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par activités.

Les informations par activités au titre des exercices 2015 et 2014 se présentent de la manière suivante :

COMPTE DE RESULTAT	Caoutchouc			Autres activités			Total		
En milliers d'euros	2015 (6 mois)	2014 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (6 mois)	2014 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (6 mois)	2014 (6 mois)	2014 (12 mois)
Chiffre d'affaires	**96 606**	**115 499**	**226 749**	**10 217**	**11 765**	**23 383**	**106 824**	**127 263**	**250 132**
dont CA réalisés avec des tiers	96 606	115 499	226 749	10 217	11 765	23 383	106 824	127 263	250 132
dont CA inter-secteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marge sur coûts directs	**20 309**	**15 810**	**47 787**	**-686**	**-527**	**-804**	**19 622**	**15 284**	**46 983**
Frais généraux	-13 981	-18 804	-36 312				-13 981	-18 804	-36 312
Dotations aux amortissements	-5 884	-5 940	-12 966				-5 884	-5 940	-12 966
Investissements agricoles (IAS 41)	-6 930	-6 302	-16 024				-6 930	-6 302	-16 024
Juste valeur des actifs biologiques (IAS 41)	91 084	-26 340	-48 157				91 084	-26 340	-48 157
Résultat opérationnel courant	**84 598**	**-41 577**	**-65 671**	**-686**	**-527**	**-804**	**83 912**	**-42 103**	**-66 476**
+/- value ;	21	29	-144				21	29	-144
Autres produits & charges opérationnels	497	-1 356	-10 666				497	-1 356	-10 666
Résultat opérationnel	**85 116**	**-42 903**	**-76 482**	**-686**	**-527**	**-804**	**84 430**	**-43 430**	**-77 286**
Coût de l'endettement net	-1 750	-532	-34				-1 750	-532	-34
Charge d'impôt sur résultat	-21 701	10 522	15 111	236	181	277	-21 465	10 703	15 388
Résultat de la période des activités poursuivies	**61 665**	**-32 913**	**-61 404**	**-450**	**-345**	**-527**	**61 215**	**-33 259**	**-61 931**
Résultat net des activités non poursuivies	0	0	0				0	0	0
Résultat net de l'exercice	**61 665**	**-32 913**	**-61 404**	**-450**	**-345**	**-527**	**61 215**	**-33 259**	**-61 931**

NOTE 26 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

26-1 TRANSACTIONS REALISEES ENTRE SIPH, SES ACTIONNAIRES ET LES ENTREPRISES LIEES

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses actionnaires et leurs filiales. Les transactions se font au prix de marché.

Elles se résument de la manière suivante pour les années 2015 et 2014:

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Charges			Produits			Nature de la transaction
		2015 (6 mois)	2014 (6 mois)	2014 (12 mois)	2015 (6 mois)	2014 (6 mois)	2014 (12 mois)	
SIPH	SIFCA				70	72	211	Ventes de marchandises
SIFCA	SIPH	3564	3 780	7 319				Assistance technique
Michelin	SIPH	465	463	920				Assistance technique
SIPH	Michelin				26 982	29 378	55 577	Ventes de Caoutchouc
SIPH	INVENIO / OLAM				178		969	Ventes de dérivés
SIFCA	SAPH	127	59					Loyer des bureaux
SIPH	MOPP				91		110	Ventes General Trade
SIPH	PALMCI				1 861		5 018	Ventes General Trade
SIPH	SANIA				474		1 101	Ventes General Trade
SIPH	SUCRIVOIRE				1 262		6 652	Ventes General Trade

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Créances			Nature de la transaction
		2015 (6 mois)	2014 (6 mois)	2014 (12 mois)	
SAPH	PALMCI	204	195	0	Compte courant financier
CRC	MOPP	610			Compte courant financier
SIPH	PALMCI	1 802	1 285	2 033	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	SIFCA	29	1	133	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	MOPP	87			Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	SANIA	191	339	246	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SIPH	SUCRIVOIRE	890	2 003	901	Créances d'exploitation hors acomptes reçus
SAPH	SANIA	200		0	Créances d'exploitation hors acomptes reçus

Société Prestataire	Société Bénéficiaire	Dettes			Nature de la transaction
		2015 (6 mois)	2014 (6 mois)	2014 (12 mois)	
COSMIVOIRE / SANIA	SIPH	295	0	85	Avances et acomptes reçues / cdes
SUCRIVOIRE	SIPH	15		0	Avances et acomptes reçues / cdes
SIFCA	SAPH	153	0	93	Dettes fournisseurs d'exploitation
SIFCA	GREL	359		355	Dettes fournisseurs d'exploitation
SIFCA	SIPH			332	Dettes fournisseurs d'exploitation
SIFCA	SIPH			332	Dettes fournisseurs d'exploitation
SIFCA	REN	171	159	167	Compte courant financier
SIFCA	GREL	0	307	0	Compte courant financier
PALMCI	SAPH	0	12	0	Compte courant financier
SIFCA	SAPH	926	32	832	Compte courant financier

Société Prestataire	Lien de parenté
SIFCA	Actionnaire principal du groupe SIPH
MICHELIN	Actionnaire du groupe SIPH
COSMIVOIRE / SANIA	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
MOPP	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
SUCRIVOIRE	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
PALMCI	Société sœur appartenant au Groupe SIFCA
INVENIO / OLAM	Société sœur appartenant au groupe OLAM, Co-actionnaire indirect du groupe SIFCA

26-2 MODALITES DES GARANTIES DONNEES OU REÇUES

Pacte d'actionnaires entre la Compagnie Financière Michelin, SIFCA et Parme Investissement et Immoriv

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 18 juillet 2007, en présence de SIPH, entre la société en commandite par actions Compagnie Financière Michelin (ci-après désignée "CFM"), la société anonyme de droit ivoirien SIFCA et la société de droit ivoirien Parme Investissement et la société anonyme de droit des Iles Vierges Britanniques Immoriv.

La conclusion du pacte s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'une politique de croissance dans le caoutchouc naturel au travers de la société SIPH. L'intention des parties est la réorganisation opérationnelle et fonctionnelle de SIPH afin de lui conférer et d'optimiser son rôle de holding financière et commerciale, animatrice du groupe SIPH.

Ce pacte constitue un engagement de SIFCA et de Michelin afin d'éviter que le contrôle ne soit exercé de manière abusive par le ou les actionnaires majoritaires.

D'autre part, SIFCA et Michelin se sont engagés à ne pas agir de concert : cf. lettre à l'AMF du 20 décembre 2007.

Les mesures prises au sein des structures de gouvernances et notamment la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, ainsi que la nomination d'un censeur indépendant au sein du conseil d'administration participent également à la limitation du risque de contrôle abusif.

Au 18 juillet 2007, les parties au pacte détiennent 3 825 570 actions SIPH, représentant 75,59 % du capital et 84,26% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

Société	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SIFCA	2 813 410	55,59%	5 626 820	71,41%
CFM	1 012 160	20,00%	1 012 160	12,85%
Total	**3 825 570**	**75,59%**	**6 638 980**	**84,26%**

Entrée en vigueur et durée du pacte

Le pacte d'actionnaire en vigueur a été signé le 30 mars 2015 pour une durée de 5 ans. Ce pacte reprend pour l'essentiel les engagements réciproques du pacte précédent. Il a été publié à l'AMF en date du 02 avril 2015.

Engagement au maintien du niveau de participation

Parme Investissement et Immoriv, les actionnaires principaux de SIFCA, se sont engagées à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 51% des droits de vote de SIFCA, cette dernière s'étant obligée quant à elle, à conserver directement ou indirectement, une participation d'au moins 34% des droits de vote de SIPH.

En cas de non-respect des engagements susmentionnés, le pacte prévoit que CFM pourra :

- exercer son droit de sortie conjointe totale,
- résilier certains contrats en vigueur entre les entités du Groupe Michelin et du groupe SIPH.

Toutefois, dans le cas où un tel changement de contrôle entraînerait un cas de garantie de cours ou d'offre publique obligatoire, le droit de sortie conjointe proportionnelle et le droit de sortie conjointe totale seront caducs.

Droit de sortie conjointe totale de CFM

En cas de non-respect des engagements de maintien du niveau de participation de Parme Investissement et Immoriv, d'une part, et de SIFCA d'autre part, le pacte prévoit que CFM pourra exercer un droit de sortie conjointe totale.

Ce droit de sortie conjointe totale permettra à CFM de céder au cessionnaire la totalité des actions qu'il détient au moment de la notification du projet de cession par SIFCA.

Droit de préemption

Les signataires se sont consenti mutuellement un droit de préemption portant sur les titres SIPH qu'ils détiennent.

Toute partie cédante devra notifier préalablement à l'autre tout projet de cession à un tiers ou à tout autre actionnaire.

Les autres parties disposeront d'un délai de vingt jours à compter de cette notification, pour notifier à l'actionnaire cédant, l'exercice de son droit de préemption. A défaut d'exercice de son droit de préemption dans ce délai, la cession projetée pourra être réalisée en faveur du cessionnaire envisagé dans les conditions prévues initialement dans un délai de trente jours. Tout tiers qui deviendrait actionnaire de la société à la suite d'une cession hors marché par une des parties devra, comme condition de validité de ladite cession, consentir aux autres parties un droit de préemption portant sur les titres objet de la cession.

Droit de sortie conjointe proportionnelle de CFM

Le pacte prévoit une clause de sortie conjointe proportionnelle par laquelle SIFCA s'est engagée à informer CFM de tout projet de cession. CFM disposera d'un délai de vingt jours :

- pour exercer le droit de préemption, ou
- pour exercer son droit de céder au cessionnaire envisagé un nombre de titres proportionnel au nombre de titres cédés par Sifca.

En cas d'exercice par CFM du droit de sortie conjointe, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnés dans la notification adressée par SIFCA, y compris en cas de transfert d'apport.

En cas de refus du cessionnaire d'acquérir les titres détenus par CFM, SIFCA ne pourra pas procéder à la cession projetée, sauf s'il achète les titres de CFM.

Clause relative à la gestion de SIPH

Il a été stipulé une clause relative à la composition et au fonctionnement du conseil d'administration de SIPH. Cette clause prévoit que la société devra être administrée par un conseil d'administration composé de six administrateurs, dont quatre administrateurs désignés par SIFCA, deux administrateurs par CFM. Il est prévu que CFM perdra son droit à une représentation au conseil si sa participation devient inférieure à 5% du capital de SIPH.

Il est prévu que pour l'adoption de certaines décisions importantes par SIPH le conseil d'administration devra statuer, sur première convocation, à l'unanimité des membres présents.

Sanction en cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaires relative à la gestion de la société SIPH

En cas de non-respect de la clause du pacte d'actionnaire relative à la gestion de SIPH, le pacte prévoit que CFM aura le droit de résilier de plein droit sans indemnité de sa part certains contrats conclus entre une entité du groupe SIPH et une entité du Groupe Michelin.

Cession d'actions par SIFCA et ses affiliés à un actionnaire indésirable

Le pacte entend par "actionnaire indésirable" toute personne :

- ayant une activité concurrente de CFM ou de toutes autres entités du Groupe Michelin, ou ne respectant pas de manière notoire l'éthique que CFM et les autres entités du Groupe Michelin s'emploient à respecter notamment en terme de gouvernance d'entreprise, de respect des normes professionnelles et de développement durable, et,
- étant susceptible de détenir plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la société SIPH.

Dans l'hypothèse où SIFCA et ses affiliés envisageraient de procéder à une cession de titres à un "actionnaire indésirable", CFM bénéficiera du droit de préemption sur les titres cédés et d'un droit de substitution. CFM devra notifier à SIFCA son intention d'exercer son droit de substitution à l'expiration d'une période de trois mois à compter de l'expiration de la période de vingt jours durant laquelle le droit de préemption pourra être exercé. En cas d'exercice par CFM du droit de substitution, la cession sera réalisée à la date, au prix et aux conditions mentionnées dans le projet de cession.

Dans l'hypothèse où CFM n'exerce pas son droit de préemption, ni son droit de substitution dans les délais, CFM bénéficiera de manière alternative à nouveau d'un droit de préemption avec les autres actionnaires ou d'un droit de résiliation de certains contrats en vigueur avec les entités du Groupe Michelin et du groupe SIPH. Le droit de résiliation devra être réalisé dans un délai d'un mois.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

27-1 ENGAGEMENTS DONNES

- Engagement de blocage de SICAV à hauteur de 32 500 € chez la Société Générale, en garantie d'une caution donnée par la Société Générale au profit du bailleur des bureaux occupés par SIPH à Courbevoie.
- Pour l'emprunt de 8 Millions d'euros contracté auprès de la Banque Palatine en 2011 SIPH holding s'est engagé à maintenir la situation nette sociale à un niveau au moins équivalent à 90% de celui existant au 31-12-10, à maintenir un endettement ajusté consolidé sur capacité d'autofinancement consolidée inférieur ou égal à 2, à maintenir un rapport entre l'endettement ajusté consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,5. Au 31 décembre 2014, le non-respect des ratios prudentiels avait conduit le groupe à reclasser les dettes financières non courantes de SIPH holding vis-à-vis .de la Palatine (soit 3,4 M€) en dette à court terme. Au 30 juin 2015, ces dettes restent maintenues au niveau des dettes financières courantes du groupe pour le même montant.
- Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté auprès du Crédit Agricole en 2011, SIPH s'est engagé à maintenir un rapport entre l'endettement net consolidé sur EBITDA inférieur à 1, et un rapport entre endettement net consolidé sur les fonds propres consolidés inférieur ou égal à 0,7. Au 31 décembre 2014, le non-respect des ratios prudentiels avait conduit le groupe à reclasser les dettes financières non courantes de SIPH holding vis-à-vis du Crédit Agricole (soit 3,2M€) en dette à court terme. Au 30 juin 2015, elles restent maintenues pour le même montant au niveau des emprunts courants du groupe.
- Pour l'emprunt de 7,5 Millions d'euros contracté par GREL auprès de la Société Générale Ghana en 2014, sur une durée de 10 ans, une lettre de confort a été donnée par la SIPH. GREL devra domicilier une partie des encaissements sur ses ventes à l'export y compris mais non limité aux opérations réalisées avec les sociétés du groupe SIPH, à hauteur de la quote-part de la SG Ghana, dans le financement total de GREL. Une hypothèque a été donnée à la SG sur des terrains et bâtiments présents sur la concession pour une valeur de 7,5 Millions d'euros.
- Pour l'emprunt de 17,5 Millions d'euros contracté par GREL auprès de la PROPARCO en 2015 d'une durée de 10 ans, GREL s'est engagé à maintenir un rapport entre l'endettement net et les fonds propres inférieur à 1, un rapport entre la variation nette de trésorerie et le service de la dette supérieur ou égal à 1,2 et un rapport entre l'endettement net et l'EBIDTA inférieur ou égal à 3,5. Les ratios financiers seront calculés à chacun des arrêtés annuels et semestriels en prenant en compte les douze derniers mois d'activité. Une hypothèque a été donnée à la PROPARCO sur des terrains et bâtiments présents sur la concession pour une valeur de 17,5 Millions d'euros.
- Engagement au profit de Theodoro GONZALES de payer tous les coûts et indemnités occasionnés par la perte de documents par DHL, qu'ils soient dus à DELMAS dans le cas où la garantie serait appelée. Cet engagement prend fin le 07/05/2018.
- Principaux engagements donnés dans l'accord de concession CRC :
    - CRC devra investir USD 78 000 000 se décomposant ainsi : USD 35 000 000 pendant la période de réhabilitation, et USD 43 000 000 sur 30 ans. Au 30 juin 2015 l'ensemble des investissements réalisés s'élèvent à environ USD 36 000 000.
    - CRC devra mettre en place un programme de plantation et/ou de replantation d'hévéas et de palmiers répondant aux obligations suivantes :
        - ✓ au moins 40 % de la concession devra être plantée ou replantée à la fin de la 10ème année
        - ✓ au moins 80 % à la fin de la 20ème année
        - ✓ 100 % à la fin de la 25ème année

- CRC devra assurer des conditions sanitaires modernes, fournir de l'eau potable, des habitations, des écoles élémentaires, secondaires, des dispensaires…
- Ratio d'endettement-covenant : CRC devra respecter le ratio d'endettement 3:1 (maximum dette/capitaux propres).

- Pour l'emprunt de 46 M€ contracté par SAPH auprès d'un consortium mené par Ecobank Côte d'Ivoire, en 2014, sur une durée de 7 ans, les engagements suivants ont été donnés :
  - Dès la signature de la Convention (Décembre 2014) :
    - ✓ Nantissement de 1er rang sur les créances à hauteurs de 5 milliards de FCFA
    - ✓ Nantissement de 1er rang du compte de domiciliation des recettes à hauteur de 2 milliards de FCFA
    - ✓ Nantissement de 1er rang du compte de règlement à hauteur de 2 milliards de FCFA
  - Dans un délai maximal de 12 mois après la signature (D'ici décembre 2015), Gage de Matériel de 1er rang sur les actifs financés.
  - A partir de la fin de la période de grâce, à partir des comptes annuels à fin 2016 :
    - ✓ Ratio « Dette Nette/EBE » inférieur ou égal à 4,0x
    - ✓ Ratio de Couverture du Service de la Dette (« RCSD »):« (EBE diminué si elle est positive et augmentée si elle est négative, (i) de la variation du BFR, (ii) du montant des investissements et, (iii) de l'impôt IS/service de la dette »supérieur ou égal à 1,25x
  - Compte de domiciliation alimenté par :
    - ✓ 20% des recettes pendant les 2 ans de période de grâce
    - ✓ puis 30 milliards CFA sur 12 mois la 3ème année,
    - ✓ et à partir de la 4ème année un montant annuel équivalent à l'encours de la facilité au 1er janvier de l'année en cours.
- Engagements donnés sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 juin 2015
  - Contrats SWAP EUR portant sur 8 860 tonnes
  - Contrats SWAP USD ; pas d'engagements donnés au 30 juin 2015

27-2 ENGAGEMENTS REÇUS

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société REN à SIPH :
  - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs; ces déficits ressortaient au 1er janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée;
  - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
  - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours du 1er semestre de l'exercice 2015.

- Engagements reçus sur des contrats à terme de caoutchouc au 30 juin 2015
  - Contrats SWAP EUR portant sur 8 860 tonnes
  - Contrats SWAP USD ; pas d'engagements reçus au 30 juin 2015

- Couverture de taux d'intérêt (cap de taux) consenti par la Banque Palatine suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 8 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,20% maximum.

- Couverture de taux d'intérêt (swap de taux) consenti par le Crédit Agricole suite à la mise en place en 2011 d'un emprunt de 7,5 millions d'euros (taux variable). Le taux effectif de cet emprunt après couverture est de 3,99%.

- Au 30 juin 2015, le Groupe SIPH dispose de 116,7 millions d'euros de lignes de crédit confirmées (dont 29,1 millions d'euros non tirées) et détaillées comme suit :

Organismes *(En milliers d'euros)*	Facilités de trésorerie			
	Confirmées	Tirées	Non tirées	Échéance
Long terme				
GREL				
SG Ghana	7 500	7 500	-	mai 2024
Proparco	17 500	17 500	-	décembre 2024
RENL				
Zenith Bank	5 741	5 741	-	août 2018
SAPH				
ECOBANK	45 735	45 735	-	octobre 2021
Sous-total - Long terme	**76 476**	**76 476**	**-**	
Court terme				
SAPH				
Standard	2 287	-	2 287	décembre 2015
Standard	5 336	-	5 336	décembre 2015
SGBCI	10 671	6 098	4 573	décembre 2015
BIAO	6 098	4 573	1 524	décembre 2015
BOA	4 573	-	4 573	décembre 2015
BNI	3 811	-	3 811	juillet 2015
Ecobank	4 573	-	4 573	octobre 2015
RENL				
Zenith Bank	907	444	463	septembre 2015
GREL				
Zenith Bank	1 000		1 000	octobre 2015
UBA	1 000	-	1 000	novembre 2015
Sous-total - Court terme	**40 257**	**11 115**	**29 141**	
Total - Facilités de trésorerie	**116 733**	**87 591**	**29 141**	

NOTE 28 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les cours du caoutchouc se situent à fin juillet aux environs de 1,32 €/kg (1,45 $/kg).

3. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel

Société Internationale de Plantations d'Hévéas

SIPH

Attestation du Responsable du rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes condensés pour le semestre écoulé, figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe SIPH et que le rapport semestriel d'activité figurant au chapitre 1 du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Courbevoie, le 31 août 2015

SIPH
S.A au Capital de 11 568 965 94
52 rue du Capitaine Guynemer
92400 COURBEVOIE - FRANCE
RCS NANTERRE B 312 387 730

Bertrand VIGNES
Directeur Général

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris la Défense Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.)

Société Anonyme

53, Rue du Capitaine Guynemer
92400 Courbevoie

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier au 30 juin 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (S.I.P.H.), relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés concernant l'évaluation à la juste valeur des actifs biologiques (plantations d'hévéas). Cette évaluation repose sur des estimations (notamment les projections de prix du caoutchouc) ainsi que sur des paramètres dont la volatilité génère une incertitude sur la valeur future de ces actifs. En conséquence, la juste valeur de ces actifs biologiques est susceptible de connaître des ajustements au cours des exercices suivants.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

Mazars	Deloitte & Associés
Lionel GOTLIB	Thierry BILLAC